



RAID NATURE du PONT d'ARC

ZONES PRESERVEES

Du pont d'Arc à la Dent de Rez, le raid vous permettra d'admirer une faune et une flore riche et fragile !

Après avoir profité de la fraîcheur de l'Ardèche, vous traverserez le vallon du Tiourre, site de nidification pour de nombreux rapaces. Prenez le temps de lever les yeux pour observer et admirer, silencieusement, ces espèces emblématiques des gorges : les Aigles de Bonelli, ou les Vautours percnoptères, espèces parmi les plus rares d'Europe !

Mais, afin de préserver ce majestueux décor protégé qui fait la renommée du territoire site Natura 2000 de la Basse Ardèche, nous vous rappelons que vous devez respecter la réglementation et suivre les consignes suivantes :

- Transporter vos déchets jusqu'à l'arrivée
- Respecter les zones de silence et rester le plus discret possible sur l'ensemble du tracé
- Ne pas utiliser de drone, source de dérangement pour les oiseaux, les rapaces en particulier
- Rester sur les sentiers
- Pour le public, rester sur les zones définies afin de ne pas piétiner les plantes protégées ou déranger la faune sauvage
- Utiliser les zones de parking prévues à cet effet.

Bonne course à tous



Crédit photos - SGGA